

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Commune de Souffelweyersheim

1 place du Général de Gaulle

67460 SOUFFELWEYERSHEIM

Téléphone 03.88.20.00.12

Télécopie 03.88.20.50.64

REÇU EN PREFECTURE

Le 13/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-266703206-20260311-2026_BP2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-six, le mardi dix mars à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CCAS de Souffelweyersheim s'est réuni en session ordinaire en salle des mariages à la Mairie de Souffelweyersheim sous la présidence de Madame Myriam JOACHIM, Vice-Présidente du Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

Date de la convocation dématérialisée adressée par Mme Myriam JOACHIM Vice-Présidente : 26 février 2026

Nbre d'élus au Conseil d'Administration : 15	
Élus en fonction : 15	Élus absents : 5
Élus présents : 10	Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 1

Secrétaire de séance : Laurent REYMANN

Présents :

Mme Myriam JOACHIM, M. Martial GERHARDY, M. Laurent REYMANN, Mme Béa KLEIN, Mme Francine LALLIER, M. Paul TEDESCHI, Mme Mireille MATTER, M. Jacques BRETON, M. Pierre PERRIN, Mme Monique WAMSLER.

Absents ayant donné mandat vote conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Mme Nadia THOMAS a donné son droit de vote à Mme Myriam JOACHIM

Absents sans donner de mandat :

M. Patrick KURTZ

Mme Fanny GOURDIN

M. Sabin MUNTEAN

M. Jacques BOEHRINGER

I. Désignation d'un secrétaire de séance

II. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 février 2026

08/2026	Budget primitif 2026
09/2026	Modification demande de secours financier - Mme Mélissa BUHLER
10/2026	Demande de secours financier - M Marco HOY
11/2026	Demande de secours financier – Mme Ganimete AVDYLI

III. Divers

08/2026 – BUDGET PRIMITIF 2026

Le CCAS de Souffelweyersheim, ne gère aucune dette ni dépenses d'investissements.

Les dépenses de fonctionnement 2026 :

Pour 2026 la part consacrée aux secours maintenu à 10 000 €, qu'il s'agisse des aides alimentaires d'urgence ou des secours financiers (65- autres charges de gestion courante).

L'enveloppe budgétaire des charges à caractère général (011) (fêtes des personnes âgées...) est portée à **42 849,41 €** (dont 5 000 € de refacturation par la ville)

Les recettes de fonctionnement 2025 :

La principale recette du budget du CCAS reste la subvention communale. Il est proposé de maintenir celle-ci à 35 000 € pour l'année 2026.

La subvention d'équilibre au regard des résultats 2025 est ajustée à 130 000 € (35 000 € de subvention d'équilibre et 95 000 € pour la refacturation).

L'intégration de ces écritures comptables et budgétaires permettront une meilleure visibilité et transparence des finances du CCAS :

Ecritures de refacturation :

Pour mémoire 2025 :

CCAS			Chapitre	Compte	BP 2025	Réalisé
Dépense	Mandat	Remboursement des frais de personnel	12	6211	100 000,00 €	90 171,25 €
		Remboursement charges individualisables et non individualisables	11	62871	5 000,00 €	3 641,61 €
Recette	Titre	Subvention d'équilibre	74	74748	140 000,00 €	140 000,00 €

Ville			Chapitre	Compte	BP 2025	Réalisé
Dépense	Mandat	Subvention d'équilibre	65	657363	140 000,00 €	140 000,00 €
		Refacturation frais de personnel	70	70843	100 000,00 €	90 171,25 €
Recette	Titre	Refacturation charges individualisables et non individualisables	70	70873	5 000,00 €	3 641,61 €

Prévision 2026 :

CCAS			Chapitre	Compte	BP 2026
Dépense	Mandat	Remboursement des frais de personnel	12	6211	95 000,00 €
		Remboursement charges individualisables et non individualisables	11	62871	5 000,00 €
Recette	Titre	Subvention d'équilibre	74	74748	130 000,00 €

Ville			Chapitre	Compte	BP 2026
Dépense	Mandat	Subvention d'équilibre	65	657363	130 000,00 €
	Titre	Refacturation frais de personnel	70	70843	95 000,00 €
Recette		Refacturation charges individualisables et non individualisables	70	70873	5 000,00 €

Balances générales :

FONCTIONNEMENT	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	BP2026
011 - Charges à caractère général	27 296,63 €	28 447,46 €	30 839,14 €	42 849,41 €
012 - Charges de personnel	285,00 €	285,00 €	90 171,25 €	95 300,00 €
014 - Atténuation de produits				
023 - Virement à la sect° d'investis.				
042 - Opérations d'ordre entre section (amort)				
65 - Autres charges gestion courante	5 718,62 €	7 550,86 €	9 739,30 €	10 000,00 €
66 - Charges financières				
67 - Charges exceptionnelles				
022- Dépenses imprévues				
TOTAL DEPENSES	33 300,25 €	36 283,32 €	130 749,69 €	148 149,41 €

002 - Excédent antérieur reporté Fonc				18 149,41 €
013 - Atténuation de charges				
042 - Opérations d'ordre entre section				
70 - Produits des services				
73 - Impôts et taxes				
74 - Dotations et participations	25 000,00 €	35 000,00 €	140 000,00 €	130 000,00 €
75 - Autres produits gestion courant		757,70 €	85,70 €	
76 - Produits financiers				
77 - Produits exceptionnels				
TOTAL RECETTES	25 000,00 €	35 757,70 €	140 085,70 €	148 149,41 €

Résultat de fonctionnement année N	-8 300,25 €	-525,62 €	9 336,01 €
Résultat reporté : excédent de fonctionnement	17 639,27 €	9 339,02 €	8 813,40 €
Affectation fonct 002 R (résultat fonct.cumul reporté)	9 339,02 €	8 813,40 €	18 149,41 €

Le Conseil d'Administration,

sur proposition de Madame Myriam JOACHIM, Vice-Présidente,

VU les orientations budgétaires arrêtées par le Conseil d'Administration dans sa séance du 17 février 2026 ;

VU l'affectation des résultats du Compte Financier Unique 2025 ;

VU l'équilibre en dépenses et en recettes en section de fonctionnement, soit 148 149,41 € ;

après en avoir délibéré à l'unanimité avec 11 voix pour dont 1 procuration (Mme Nadia THOMAS),

VOTE le présent Budget Primitif pour l'année 2026 et ses annexes, tel que présenté.

Pour extrait conforme.

Secrétaire de séance



Laurent REYMANN

Souffelweyersheim, le 11 03 2026

Vice-Présidente



Myriam JOACHIM



Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :

Publication numérique faite

le 13/03/2026